

Améliorer et maintenir la qualité des residences

Près de 700 € investis annuellement par logement

Le Groupe Poste Habitat met en œuvre d'importants moyens pour maintenir l'attractivité de ses immeubles et optimiser la qualité de vie de ses locataires. Il poursuit notamment une politique volontariste de remise en état des logements à l'occasion de leur relocation afin de remettre aux nouveaux locataires un logement en parfait état d'habitabilité. Les dépenses relatives à la maintenance du patrimoine s'élèvent annuellement à 9 millions d'euros.



Faire face aux enjeux environnementaux

Face aux enjeux environnementaux, l'engagement du Groupe Poste Habitat doit être durable : immeubles performants énergétiquement, réhabilitations thermiques des immeubles, optimisation des équipements de chauffage ou sensibilisation des locataires et des accédants à la propriété sont autant d'actions qui permettent au Groupe Poste Habitat de maîtriser les consommations d'énergie de son patrimoine.

Prévenir les risques sociaux

Dans un contexte économique difficile, le Groupe Poste Habitat place l'accompagnement social de ses locataires au cœur de son action.



Une équipe dédiée, composée de conseillères en économie sociale et familiale et de chargés d'action sociale, a pour mission d'informer les locataires et de les orienter lorsqu'ils rencontrent une difficulté financière, sociale ou encore familiale. Ils étudient chaque situation délicate pour envisager des modalités de règlement et des solutions personnalisées en mobilisant, si nécessaire, les partenaires sociaux, associatifs et publics.

- Une commission des impayés pour prévenir l'aggravation des situations d'impayés.

Garantir un service de proximité de qualité

1 gardien ou agent de proximité pour 80 logements

Le Groupe Poste Habitat cultive une relation de proximité avec les résidents, concrétisée par la présence active d'un gardien dans la majorité des résidences.

Les sociétés du groupe s'appuient, en effet, sur un important réseau de gardiens qualifiés. Ils sont les représentants permanents des sociétés, indispensables au bon vivre de la résidence, et restent à l'écoute des locataires.

- 1 gardien ou agent de proximité pour 80 logements
- Une plate-forme d'urgence à disposition des locataires 24h/24



Une politique d'attribution responsable

Les sociétés du Groupe obéissent à des règles strictes en matière d'attribution des logements. Chaque logement libre, sans exception, est soumis à une commission qui statue sur son attribution. Les sociétés mettent en œuvre une politique d'attribution responsable qui doit permettre d'assurer le droit au logement et la mixité sociale dans le patrimoine.

- 10% des attributions en faveur des échanges de logement
- Près de 1 000 nouvelles familles de locataires par an



g r o u p e
POSTE HABITAT



g r o u p e
POSTE HABITAT

Développer l'offre de logements

Pour contribuer à la résorption de la crise du logement, **le Groupe Poste Habitat s'engage et accroît, de manière importante, son patrimoine.** Par constructions neuves ou opérations d'acquisition-amélioration, il entend développer une offre d'habitat social sur les territoires qui ne disposent pas des logements sociaux nécessaires à la satisfaction de la demande.

Qualité architecturale

Plus que jamais, le Groupe Poste Habitat construit sa mission sur le choix de **la qualité technique et urbaine de ses opérations.** Les sociétés du Groupe apportent un soin particulier aussi bien à l'architecture qu'à la distribution fonctionnelle des surfaces intérieures, au choix des matériaux et à la qualité des équipements.



500 nouveaux logements locatifs et 100 logements en accession chaque année



Accession sociale sécurisée

Le Groupe Poste Habitat souhaite répondre pleinement aux objectifs locaux en matière d'habitat social et de mixité. C'est pourquoi il propose des programmes immobiliers **en accession sociale classique ou en location-accession.**

Chaque accédant bénéficie de la sécurisation HLM :

- assistance et conseils dans l'élaboration de son projet,
- assurance revente qui offre une protection contre la décote de son bien en cas de vente forcée dans les dix ans,
- garantie de rachat de son logement en cas de force majeure, avec un montant minimum garanti de revente pendant 15 ans,
- garantie de relogement pendant 15 ans avec le statut de locataire.



L'acquisition-transformation, l'expertise du Groupe Poste Habitat

Depuis plusieurs années, les sociétés du Groupe ont fait de la requalification de bâtiments professionnels en logements sociaux **une de leurs expertises reconnues.**



Transformation d'une clinique en 49 logements sociaux (Longjumeau - 91)



Reprise des ruines d'un ancien moulin à eau en 18 logements sociaux (Cavaillon - 84)